

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Rapport du BAPE dévastateur pour GNL Québec : le gouvernement doit refuser le projet sans plus attendre

Montréal, Québec, Saguenay, Mauricie, Rouyn-Noranda, le 24 mars 2021 - Les groupes environnementaux, citoyens, communautaires, de santé, étudiants et syndicaux réagissent positivement à la sortie du rapport du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) sur le projet d'usine de liquéfaction de gaz fossile à Saguenay. Les groupes sont cependant inquiets quant aux propos du ministre Benoit Charette, qui laisse sous-entendre qu'il travaillera avec le promoteur d'ici sa prise de décision. Les groupes demandent au gouvernement Legault de suivre toutes les recommandations du BAPE et de refuser immédiatement et catégoriquement le projet.

Le gouvernement doit refuser le projet maintenant

Pour les groupes, « le ministre Charette a maintenant toutes les informations et la documentation nécessaires pour refuser ce projet en s'appuyant sur un argumentaire solide et basé sur la science ».

Ils tiennent à signaler que la décision gouvernementale autour de ce projet engagera directement la crédibilité du gouvernement Legault quant à sa réelle volonté d'agir contre les changements climatiques. Les groupes expliquent : « Le gouvernement ne pourra pas s'en sortir en ne se prononçant pas. Il doit clore le débat pour qu'on puisse tous et toutes travailler ensemble à mettre en œuvre la nécessaire relance verte et juste partout au Québec, incluant au Saguenay Lac-Saint-Jean ». Les groupes se disent inquiets de constater que le ministre Benoit Charette ne rejette pas immédiatement le projet et souhaite travailler avec GNL Québec.

De plus, l'impact d'un report de la décision sur les communautés locales serait catastrophique et participerait à envenimer le climat social dans les régions. Pendant que le gouvernement ne prend pas de décision, il n'étudie pas **d'autres projets** qui seraient beaucoup plus **porteurs pour nos régions et les générations futures**. Pensez aux secteurs de l'écotourisme, de l'aluminium vert, des services publics ou de l'économie du savoir. Le gouvernement doit commencer à travailler sur de **vrais projets pour le futur**, plutôt que de croire à **des projets du passé**.

Un ajout net d'émissions mondiales de GES

Les groupes se réjouissent que la commission ait finalement donné suites aux recommandations faites dans de nombreux mémoires présentés lors des audiences quant à

l'absolue nécessité de prendre en compte l'ensemble des émissions de GES du projet, soit de l'extraction du gaz fossile dans l'Ouest canadien jusqu'à sa combustion sur les marchés internationaux, et qu'elle conclut que le projet entraînerait plutôt un ajout net des émissions mondiales de GES.

Tel que dénoncé par l'ensemble des groupes environnementaux au Québec ainsi que 648 scientifiques, le BAPE alerte le gouvernement sur la quantité astronomique de GES qui serait émise par la compagnie. La commission est d'avis que « le gouvernement ne peut escompter des réductions nettes de GES au niveau mondial. La valeur de référence associée au projet qui devrait être retenue pour la prise de décision gouvernementale serait plutôt un ajout net d'émissions de GES ». La commission évalue les émissions de GES du projet sur l'ensemble de son cycle de vie à environ 45,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂/an (Mt éq. CO₂/an), soit une analyse conservatrice considérant que de nombreux groupes et scientifiques ont évalué les émissions à plus de 50 millions (Mt éq. CO₂/an). « Avec un bilan carbone aussi désastreux, le gouvernement Legault n'a d'autre choix que de refuser le projet de GNL Québec », expliquent les groupes.

De plus, le rapport explique « qu'il n'existe aucune garantie ni aucun moyen de s'assurer que le gaz naturel liquéfié produit par le complexe de liquéfaction servirait effectivement de substitut à des combustibles plus polluants dans les marchés d'exportation visés ». La commission soutient même que « la mise en place de nouvelles infrastructures d'échange de GNL pourrait constituer un frein à la transition énergétique sur les marchés visés par le projet ». C'est donc sur la raison même du projet, soit la réduction potentielle de GES attribuable au fait que des pays changeraient des centrales au charbon pour des centrales au gaz, que le BAPE se base pour expliquer le nécessaire rejet du projet. De plus, plusieurs études sont catégoriques, le gaz produit par fracturation hydraulique entraîne d'importantes quantités d'émissions fugitives de méthane, un gaz à effet de serre 86 fois plus puissant que le CO₂, ce qui fait en sorte que son bilan climatique est aussi pire que le charbon. Comme l'ont soulevé des expert.es de santé au cours du BAPE, cette méthode non conventionnelle d'extraction présente de nombreux risques pour la santé et le bien-être des communautés, dont des cancers, des maladies pulmonaires et des problèmes de fertilité.

Aucune acceptabilité sociale

Après une participation historique aux audiences du BAPE et un record de 91% des 2800 mémoires déposés contre le projet, il est complètement inconcevable de considérer que le projet aurait l'acceptabilité sociale. Outre les mémoires, rappelons que 9 manifestations au Saguenay-Lac-Saint-Jean, sur la Côte-Nord et en Abitibi-Témiscamingue ont été tenues, qu'une pétition a récolté à ce jour plus de 121 000 signatures, et que plus de 648 scientifiques se sont positionnés contre le projet, dont plus de 250 professionnels de la santé. Et ce, sans oublier les 56 associations étudiantes représentant plus de 350 000 étudiant.es qui se sont aussi positionnées et mobilisées contre le projet, et le fait que les trois partis d'opposition, qui ont cumulé 58% des votes lors des dernières élections, sont contre le projet.

De plus, selon un récent sondage [Léger](#), la majorité des Québécois.es refusent le projet alors que 52% des Québécois.es disent être contre comparativement à seulement 27% en faveur. « La population québécoise ne pourrait pas être plus claire : GNL Québec ne

bénéficie d'aucune acceptabilité sociale. Le plus récent sondage national sur le sujet montre même que plus les gens connaissent GNL, plus ils s'opposent au projet. L'opposition ne cesse de croître plus le temps avance et le projet n'aura jamais l'acceptabilité sociale recherchée par le gouvernement pour approuver le projet », expliquent les groupes.

Un mauvais projet pour l'économie et les contribuables québécois

GNL Québec peine à trouver des investisseurs pour son projet dépassé et les retombées économiques seraient bien en-dessous de ce qui a été annoncé. Alors que le promoteur faisait miroiter 9 milliards \$ d'investissements, ce ne sont finalement que 33% de ce montant qui serait investi au Québec durant la construction et 25 à 30% des dépenses durant l'opération. Malgré les dires de la compagnie, il ne s'agit pas du gros projet d'investissement privé de l'histoire du Québec. La rentabilité du projet est aussi peu probable, considérant qu'il y a actuellement une saturation des marchés mondiaux de gaz dûe à une prolifération de projets similaires à GNL/Gazoduq.

De plus, le projet entraînerait une hausse supplémentaire des tarifs d'hydroélectricité de 2,5% pour 2030 et un manque à gagner cumulatif de près de 1,5 milliards de dollars pour Hydro-Québec pour la période 2027-2030. Pour la seule année 2030, le manque à gagner pour Hydro-Québec se chiffrerait à près de 380 millions de dollars. Ce ne serait que la pointe de l'iceberg, car le manque à gagner continuerait de s'accumuler lors des années subséquentes.

Un risque pour les bélugas

La commission reconnaît que « l'ajout de 400 transits de méthaniers sur le Saguenay ferait presque doubler les périodes bruyantes » et que « l'évaluation des impacts du trafic maritime sur la population de béluga de l'estuaire du Saint-Laurent nécessiterait la prise en compte de l'ensemble des activités maritimes dans son habitat essentiel, incluant l'augmentation de trafic que pourraient engendrer d'autres projets de développement portuaires en amont dans le Saint-Laurent ». Les groupes sont d'accord avec la commission du BAPE qui conclut que l'état précaire et le statut actuel « en voie de disparition » de la population de béluga fait en sorte que tout stress additionnel « doit être considéré comme un risque non négligeable pour son rétablissement et sa survie ». En plus des impacts négatifs sur le tourisme et les communautés locales d'avoir presque en permanence un méthanier dans le fjord pendant au moins 25 ans, le risque de voir disparaître le béluga du Saint-Laurent, une espèce emblématique sur le bord de l'extinction, est bien réel.

Conclusion

Au vu du rapport du BAPE, il est clair que GNL Québec ne pourra jamais rencontrer les conditions émises par le gouvernement, qu'il s'agisse de contribuer à diminuer les émissions mondiales de GES ou de rencontrer l'acceptabilité sociale. Le gouvernement doit en prendre acte et refuser catégoriquement le projet dans les plus brefs délais.

Pour informations :

Adrien Guibert-Barthez, co-porte-parole de la Coalition Fjord
(418) 376-3371 ; comm.fjord@gmail.com

Patrick Bonin, responsable de la campagne Climat-Énergie, Greenpeace Canada
514-594-1221, pbonin@greenpeace.org

Alice-Anne Simard, directrice générale de Nature Québec
(418) 803-4992
alice-anne.simard@naturequebec.org

Organismes co-signataires du communiqué :

Coalition Fjord

Nature Québec

Greenpeace Canada

Équiterre

Eau Secours

ENvironnement JEUnesse

Coalition Anti-pipeline Rouyn-Noranda

Mobilisation Climat Trois-Rivières (MCT)

Coalition étudiante Arrêtons GNL

Mouvement citoyen littOralement inacceptable, MCLI

Fondation David Suzuki

Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada)

Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME)

La Planète s'invite en santé (LPSS)

Coalition étudiante pour un virage environnemental et social (CEVES)

La planète s'invite en Mauricie-Centre-du-Québec

Regroupement vigilance hydrocarbures Québec

Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Comité citoyen carboneutre de la MRC de Maskinongé (CCCNM)

Alternatives Bécancour